

# La Villa d'Hestia

Appartements de coordination thérapeutique Lits halte soins santé

Villeurbanne – Rhône



Secteur: Médico-social

# . . . . . .

Dominique Blond
Directrice de pôle
Martine Jechoux

Administratricedéléguée

Médecin LHSS Sarah Hibon

Médecin ACT Djamila Makhloufi

## > Les ACT d'Hestia, appartements de coordination thérapeutique

L'objet du service ACT est d'assurer la coordination médicale et psychosociale de personnes atteintes de maladies chroniques sévères et nécessitant un suivi médical et psycho-social individualisé et régulier.

Le but de cette prise en charge temporaire (environ 18 mois) est d'accompagner le résident afin qu'il devienne autonome par rapport à la gestion de la maladie et du traitement (prévention, suivi et régularité du soin et des différents aspects de la santé du résident) et pour les actes de la vie quotidienne. L'objectif final est la sortie vers un logement de droit commun. Certains résident strouvent également une mploipen dant leur séjour aux ACT.

L'équipe pluridisciplinaire des ACT et un semi-collectif de 5 places se situent au sein des mêmes locaux que les lits halte soins santé. Les 17 logements mis à disposition des résidents se répartissent quant à eux principalement sur la commune de Villeurbanne, au sein du parc des bailleurs sociaux.

### > Les LHSS d'Hestia : des lits halte soins santé

Cette structure accueille toute personne adulte, homme ou femme, ne disposant pas de domicile ou ne pouvant l'investir et dont l'état de santé nécessite des soins médicaux et paramédicaux, qui lui seraient dispensés à domicile si elle en disposait.

Conformément à une circulaire du 7 février 2006, les lits halte soins santé « ne se substituent pas à l'hôpital et ne sont pas dédiés à une pathologie donnée », mais « offrentune prise en charge médico-sociale de la personne en situation de précarité. Ils sont destinés à l'accueil temporaire des personnes » (en principe 2 mois maximum) « quelle que soit le ur situation administrative, dont l'état de santé ne justifie pas l'hospitalisation mais nécessite une prise en charge adaptée . . . unhé bergement, des soins médicaux et paramédicaux, un suivi thé rapeutique, un accompagnement social, des prestations d'animation et d'éducation sanitaire. Ils sont accessibles aux personnes handicapées. »

#### • Un dispositif innovant

Les lits halte soins santé ont été définis par un texte de février 2006 (circulaire DGAS/SD1A/2006/47), l'ouverture des lits de la Villa d'Hestia suivant rapidement, en décembre 2007. Le projet a été monté en coopération étroite avec les tutelles du Rhône. Les lits « de repos » ouverts par le Samu social de Paris ou l'Armée du Salut à Lyon préfiguraient ce type d'accueil.

Depuis le 1er juillet 2016, ce dispositif est complété par une activité de 20 Lits d'accueil médicalisés (LAM). Implantée au sein de la Maison d'Hestia (Lyon 5<sup>ème</sup>), cette activité, nouvelle en région Auvergne-Rhône-Alpes doit à moyen terme s'installer sur le site de Villeurbanne à proximité de la Villa d'Hestia.

#### Fiche d'identité

Date de création Les ACT d'Hestia : déc. 2005 Les LHSS d'Hestia : déc. 2007

Coordonnées 43-45, rue Antonin Perrir 69100 Villeurbanne Tél. 04 69 16 70 00 accueil@hestia-orsac.fr

Capacité d'accueil Les ACT d'Hestia : 22 places (17 en individuel et 5 en semicollectif) Les LHSS d'Hestia : 30 lits

Personnel 23 salariés. 19.81 ETI







L'entrée de la Villa d'Hestia, à Villeurbanne

